



SIVOM du canton de WINTZENHEIM (Siren : 246800502)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Wintzenheim
Arrondissement	Colmar
Département	Haut-Rhin
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	03/07/1972
Date d'effet	03/07/1972

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	Mme Lucette SPINHIRNY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	3 rue Aloyse Meyer
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	68920 WINTZENHEIM
Téléphone	03 89 27 25 40
Fax	
Courriel	secretariat@sivom-wintzenheim.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	20 495
Densité moyenne	255,20

Périmètres

Nombre total de membres : 12

- Dont 10 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
68	Eguisheim (216800789)	1 802
68	Herrlisheim-près-Colmar (216801340)	1 847
68	Husseren-les-Châteaux (216801506)	503
68	Obermorschwihr (216802447)	396
68	Turckheim (216803387)	3 810
68	Voegtlinshoffen (216803502)	556
68	Walbach (216803544)	912
68	Wettolsheim (216803650)	1 729
68	Wintzenheim (216803742)	8 022
68	Zimmerbach (216803858)	918

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
68	CA de Colmar (246800726)	CA
68	CC du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux (246800494)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 6

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs "Section 1 - Affaires Scolaires :Le SIVOM intervient pour tous travaux relatifs aux installations sportives du COSEC." Par substitution
- Etablissements scolaires "Section 1 - Affaires scolaires : Le SIVOM soutient certaines activités au niveau du Collège Jacques Prévert de Wintzenheim et du collège Lazare de Schwendi d'Ingersheim"
- Activités péri-scolaires "Section 4 - gestion et animation d'un relais d'assistantes maternelles : Le SIVOM assure l'animation et la gestion du RAM ; Le RAM organise pour les assistantes maternelles des temps de rencontre, d'échanges et de pratiques, dans le but d'améliorer la qualité de leur accueil et de rompre l'isolement dû à la profession exercée essentiellement au domicile des professionnelles. Le RAM propose également des temps d'animation comme l'éveil corporel ou musical Le RAM n'est pas un lieu de garde d'enfants, ni un employeur d'assistantes maternelles. Pour les parents, le RAM est un espace d'écoute et d'information. L'animatrice du RAM accompagne les familles dans la recherche du mode de garde approprié en fonction de leurs besoins et apporte les éléments informatifs concernant l'emploi d'une assistante maternelle agréée. Le RAM répond aux besoins d'information des familles, et d'animation et de professionnalisation pour les assistantes maternelles."

Par substitution

Aménagement de l'espace

- Transport scolaire

"Section 1 - Affaires Scolaires : ... Le SIVOM assure également par délégation du Conseil Général le service de ramassage scolaire en direction des collèges Jacques Prévert et Lazare de Schwendi d'Ingersheim et la prise en charge des transports dans le cadre des regroupements pédagogiques intercommunaux des communes du Canton."

Développement touristique

- Tourisme

"Section 3 - Affaires Tourisme : Le SIVOM assure la promotion touristique du Canton de Wintzenheim sous toutes ses formes, notamment par des actions d'information, d'animation et par l'organisation de manifestations et la mise en place d'initiatives pour le développement touristique du Canton. Le SIVOM assure l'organisation et la promotion des activités touristiques d'intérêt commun à toutes communes membres et en collaboration avec les Offices du Tourisme du secteur."

Par substitution

Autres

- Autres

"Section 3 - réflexion sur l'aménagement de l'espace et le développement économique : Le SIVOM exerce des compétences à la fois en matière de réflexion sur l'aménagement de l'espace et en matière de développement économique d'intérêt commun à toutes les communes membres. Le SIVOM participe à ce titre aux travaux du Grand Pays de Colmar."

A la carte : La compétence a été conservée par : Eguisheim, Communauté de Communes du Pays de ROUFFACH, Husseren-les-Châteaux, Obermorschwihir, Zimmerbach

Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)